



Fiche technique

Désignation du matériau: **Eléctro-Corindon précieux**

Couleur: Brillant, blanc
Structure de cristallisation: α -Al₂O₃-trigonal

Composition:	Al ₂ O ₃	Na ₂ O
	≥ 99.73 ± 0.3%	≤ 0.14 %



Description: Eléctro-Corindon précieux ou Corindon blanc appartient au groupe des électro-corindons. Il est fabriqué par fusion d'alumine dans le four à arc électrique. Il est sans fer et de la plus haute pureté. Il a un degré élevé de dureté et est extrêmement résistant. Il peut être utilisé à la fois dans le processus de sablage à sec (sablage sous pression / sablage par injection) et dans le processus de sablage humide.

Convient à:

- Nettoyage des surfaces métalliques (abrasif)
- Enlèvement de peinture
- Élimination de la rouille et détartrage des surfaces métalliques
- Surfaces mates
- Préparation à l'application de couches de protection
- Rugueuse des surfaces métalliques avant revêtement
- Ébavurage
- Rayons de pierre
- Pour les sols industriels antidérapants



Propriétés mécaniques:

Poids spécifique: $\geq 3.90-4,1 \text{ g/cm}^3$
Poids en vrac: ca. $1.4-2.1 \text{ g/cm}^3$
Dureté selon MOHS: ≥ 9
Dureté VICKERS: HV 1800-2200
Forme de grain: angulaire
Point de fusion: $\geq 2050^\circ\text{C}$

EINECS No.: 2156916
CAS No. 1344-28-1
REACH No. 05-2114594074-45-0000
Numéro de tarif douanier: 28181091

Emballage: Sacs de 25 kg
Big Bags 1'000 kg

Granulométries disponibles: FEPA Gamme de granulométries
ca. μm

FEPA	Gamme de granulométries ca. μm
F 010	1700-2360
F 012	1400-2000
F 014	1190-1700
F 020	850 - 1180
F 022	710 - 1000
F 024	600 - 850
F 030	500- 710
F 036	425 - 600
F 040	355 - 500
F 046	300 - 425
F 054	250 - 355
F 060	212 - 300
F 070	180 - 250
F 080	150 - 212
F 090	125 - 180
F 100	106 - 150
F 120	90 - 125
F 150	63 - 106
F 180	63 - 90
F 220	53 - 75

La qualité correspond aux normes actuelles du tamis **FEPA / JIS / ANSI sieve**.

Le corindon est le quatrième minéral le plus dur après les diamants (MOHS 10), la moissanite (MOHS 9,5) et la quingsonite (MOHS 9,5). Les aciers avec une dureté Rockwell HR = 60,5 sont MOHS 7.



Règles de sécurité:

Le corindon et ses constituants secondaires sont des substances existantes au sens de la loi sur les produits chimiques et sont enregistrés sous le numéro suivant dans l'inventaire européen des substances existantes (EINECS).

Le corindon n'est pas une substance dangereuse au sens de l'ordonnance sur les substances dangereuses. Aucune valeur MAK n'a été spécifiée pour la poussière de corindon. La limite générale de poussière pour les poussières fines de $3 \text{ mg} / \text{m}^3$ (poussières fines) et $10 \text{ mg} / \text{m}^3$ (poussières inhalables) doit être appliquée (valeur MAK à partir de 2013). Le corindon peut être éliminé avec les ordures ménagères si les réglementations officielles locales sont respectées. Il n'est pas soumis à l'obligation légale de fournir des preuves conformément à la loi sur les déchets.

Toutes les informations sont basées sur les informations fournis par notre fournisseur.